



## Note de service

**À :** Membres TR  
**De :** Claude Poirier, Président  
**Date :** Le 4 mars 2013  
**Objet :** Appel de volontaires – négociation collective

L'ACEP sollicite votre participation au prochain processus de négociation collective du groupe TR.

La convention collective TR expire le 18 avril 2014. L'Association recherche des volontaires pour faire partie du comité de négociation collective de ce groupe.

Le règlement n° 7 de l'ACEP définit le processus de nomination des membres aux comités de négociation. Les membres souhaitant se porter volontaires présentent un exposé des raisons pour lesquelles ils veulent siéger au comité de négociation de leur unité de négociation. Le Conseil exécutif national (CEN) s'efforce de choisir les membres du comité « (...) de manière que le comité puisse refléter la composition démographique et professionnelle de l'unité de négociation et négocier efficacement pour le compte des membres. » Nous vous serions très reconnaissants de fournir tous autres renseignements qui aideraient le CEN à prendre sa décision.

Le processus de négociation collective exige un investissement énorme de temps et d'énergie de la part des membres volontaires qui choisissent d'offrir leurs services aux membres à titre de représentants au sein de l'équipe de négociation collective TR. Cet investissement rapporte cependant de plusieurs façons, donnant aux participants l'occasion d'en apprendre sur le processus de négociation collective tout en leur permettant de contribuer directement à l'établissement des conditions d'emploi touchant les employés visés par votre convention collective.

**Si vous souhaitez participer au processus de négociation collective ou si vous connaissez des collègues intéressés, veuillez en faire part à Donna Martin à [dmartin@acep-cape.ca](mailto:dmartin@acep-cape.ca) et lui fournir vos coordonnées et les raisons qui vous motivent, au plus tard plus tard à la fermeture des bureaux le jeudi 14 mars 2013.**

Le CEN adoptera la composition du comité de négociation TR le 27 mars 2013.